

## Communiqué de presse

La Caisse d'Épargne Normandie et l'Union amicale des maires du Calvados (UAMC) : de l'accompagnement au partenariat

**Le 21 novembre 2019**

**A l'occasion du Salon des Maires qui s'est tenu à Paris du 19 au 21 novembre, Philippe Viland, membre du directoire de la Caisse d'Épargne Normandie et Olivier Paz, président de l'UAMC ont signé une convention de partenariat, le 20 novembre dernier, formalisant et renforçant les liens tissés au fil des années. Cette signature a eu lieu en présence des élus du Calvados.**

Partenaire historique des collectivités (une commune sur deux cliente et 95 % des EPCI\* clients), la Caisse d'Épargne Normandie a ainsi construit des relations de proximité fortes et durables avec les structures du secteur public. L'objectif aujourd'hui est d'aller encore plus loin dans l'accompagnement « utile » des communes que fédère l'UAMC. C'est pourquoi les deux structures ont souhaité formaliser leur partenariat dans une convention.

Déjà systématiquement présente aux assemblées générales de l'UAMC, la Caisse d'Épargne Normandie, en tant que banque régionale au service du développement de son territoire, animera désormais des ateliers thématiques afin de « faciliter la banque » auprès des communes adhérentes.

Olivier PAZ, Président de l'UAMC se félicite du partenariat qui perdure déjà depuis une dizaine d'années avec la Caisse d'Épargne Normandie et se réjouit « *de ce nouveau développement qui permettra d'apporter des conseils et solutions toujours plus utiles aux élus du Calvados adhérents de notre Amicale. Les ateliers thématiques qui seront mis en place au lendemain des municipales 2020 seront l'occasion de délivrer, notamment aux nouveaux maires, une information toujours plus pertinente qui les aidera dans la bonne conduite de leur mandat à venir* ».

### **Un accompagnement terrain sur mesure**

« *Dans le cadre de cette convention, nous allons pouvoir encore mieux accompagner les représentants des communes en leur apportant tout le conseil et l'expertise nécessaire sur des problématiques de financements de projets et sur les différentes réponses qui s'offrent à eux. Dans ce même esprit, nous les inviterons à participer aux événements que nous organisons (conférences, rencontres thématiques, etc.) et qui peuvent intéresser leurs secteurs géographiques et domaines d'intervention.* » précise Philippe Viland, membre du directoire de la Caisse d'Épargne Normandie.

Première illustration concrète de cette convention : la programmation d'un atelier thématique présentant les différents outils mis à leur disposition et notamment la nouvelle application Numairic, première solution digitale de crédit pour les collectivités locales.

(\*) établissements publics de coopération intercommunale

Présentée et lancée au Salon des Maires et Collectivités locales, cette nouvelle solution digitale va permettre aux communes d'effectuer une demande de financement en ligne et d'obtenir, en temps-réel, une proposition de crédit, et le contrat lié le cas échéant.

### **Numairic pour faciliter le quotidien des petites communes**

Numairic n'est pas seulement un outil de simulation. Il délivre une véritable proposition bancaire, qui vaut engagement de la part de la banque si la collectivité retient l'offre de crédit. Numairic permet ainsi aux collectivités d'obtenir un contrat de crédit.

En Normandie, les communes en dessous de 5 000 habitants pourront l'utiliser pour le financement de projets variés : acquisition de véhicules, de petites infrastructures, rénovation ou construction de bâtiments publics....

*« Cet outil témoigne de notre volonté de faciliter le quotidien des élus en simplifiant certaines démarches pour financer leur projet notamment pour les petites communes et en accélérant les prises de décisions. Et Numairic leur est accessible en permanence »* commente Philippe Viland, membre du directoire de la Caisse d'Épargne Normandie.

### **A propos de l'Union Amicale des Maires du Calvados (UAMC)**

Créée le 25 janvier 1953, l'association des Maires du Calvados (UAMC), régie par la Loi de 1901, est l'une des 101 associations départementales regroupées au sein de l'Association des Maires de France (AMF). À l'image de l'AMF, l'Union Amicale des Maires du Calvados est une association pluraliste, ouverte à tous les maires et présidents de communauté qui souhaitent y adhérer. À ce jour elle compte 516 des 527 communes du Calvados, la totalité des 220 communes déléguées et associées et l'ensemble des 16 communautés du Département comme adhérents.

L'Union Amicale des Maires est l'interlocuteur privilégié des maires et présidents de communauté du Calvados ainsi que de leurs collaborateurs. Elle joue un rôle essentiel de conseil auprès de ces derniers dans l'exercice de leurs responsabilités notamment par la mise à disposition de son service juridique.

L'UAMC assure une mission d'information auprès de ses adhérents par ses publications, la communication des dernières actualités juridiques, la possibilité de participer à des réunions d'information sur des thèmes intéressant tout particulièrement les élus communaux et intercommunaux et lors de l'Assemblée générale annuelle.

Elle organise la représentation des communes et de leurs groupements dans plus de 100 commissions administratives départementales. Elle est également représentée dans les commissions et groupes de travail de l'AMF.

Elle assure un relais permanent des préoccupations des élus auprès des pouvoirs publics et de l'Association des Maires de France dans un esprit de dialogue constructif et vigilant. Dans ce cadre, l'UAMC a créé, deux fois par an, une « conférence des parlementaires du Calvados », dont l'objectif est de pouvoir échanger, avec l'ensemble des Députés et Sénateurs du Calvados, sur les projets de lois, en cours ou à venir, qui intéressent particulièrement les élus locaux.

C'est dans ce cadre que l'Union Amicale des Maires du Calvados a à cœur de remplir au mieux sa mission qui est d'accompagner les élus tout au long de leur mandat et de les aider à faire face aux défis présents et à venir.

### **A propos de la Caisse d'Épargne Normandie**

La Caisse d'Épargne Normandie compte 220 points de contact (agences et centres d'affaires), 1796 collaborateurs, 1,170 million de clients dont 203 000 sociétaires. Seule banque couvrant exclusivement l'intégralité du territoire normand, présente dans le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine-Maritime, elle accompagne toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, startups, acteurs de l'économie sociale, Immobilier, Logement social, personnes protégées, institutions et collectivités locales. Elle privilégie le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, immobilier, assurances... Acteur majeur au service du développement économique de son territoire, la Caisse d'Épargne Normandie gère un encours total de 34,8 milliards d'euros.

Forte de son statut coopératif, elle est une banque normande de plein exercice : les fonds qu'elle collecte localement sont réinvestis dans la région pour financer les grands projets et les entreprises qui font la Normandie.

Très implantée dans l'écosystème numérique normand, elle est notamment partenaire de NWX à Rouen et du Pôle TES (Transactions électroniques sécurisées) à Caen où elle est au conseil d'administration.

Au travers de son activité d'Equity, elle accompagne ces entreprises en entrant dans leur capital pour répondre à leurs différents besoins de développement (croissance organique ou externe, transmission...). Entreprise à vocation philanthropique, la Caisse d'Épargne Normandie est une banque engagée sur son territoire dans l'éducation financière via l'association Finances et Pédagogie et dans le mécénat solidaire au travers notamment du Fonds Caisse d'Épargne Normandie pour l'initiative solidaire. Plus de 500 projets ont été ainsi soutenus sur 10 ans avec plus de 5 millions d'euros de dons à des associations normandes. Elle est aussi historiquement engagée dans le microcrédit personnel et a créé un dispositif d'accompagnement dédié : Parcours Confiance Normandie (plus d'un microcrédit sur trois en Normandie est réalisé par la Caisse d'Épargne Normandie). Elle est ainsi le 1er mécène normand de l'économie sociale et solidaire et du secteur associatif.

### A propos de Numairic



Numairic est une solution digitale inédite dédiée aux communes. Elle permet aux collectivités d'effectuer leur demande de financement 24h/24 et 7j/7 directement en ligne et d'obtenir immédiatement la proposition de crédit de la Caisse d'Épargne.

Les élu(e)s accèdent à Numairic depuis le site [www.caisse-epargne.fr/secteur-public](http://www.caisse-epargne.fr/secteur-public). Dans un espace personnel et sécurisé, ils peuvent ainsi :

- >disposer d'un outil de simulation puissant afin d'ajuster le montant et la durée du financement souhaité,
- >effectuer leur demande de financement,
- >obtenir instantanément une proposition de crédit, puis leur contrat,
- >contacter, s'ils le souhaitent, un conseiller.

Cette nouvelle solution simplifie l'accès au financement des communes, notamment celles de moins de 5 000 habitants qui représentent aujourd'hui plus de 95 % de l'ensemble des collectivités. Elles portent une part importante de l'investissement public : 8,6 milliards d'euros en 2017, soit 39,5 % du total des dépenses d'équipement des communes.

Numairic a été développé en co-construction avec des élu(e)s par les experts du marché collectivités locales de la Caisse d'Épargne, en collaboration avec les équipes digitales du Groupe BPCE.

### Contacts presse :

Stéphanie Blaise : 02 35 59 43 71 - [stephanie.blaise@cen.caisse-epargne.fr](mailto:stephanie.blaise@cen.caisse-epargne.fr)

Véronique Pacaud: 02 35 59 43 24 - [veronique.pacaud@cen.caisse-epargne.fr](mailto:veronique.pacaud@cen.caisse-epargne.fr)

Contact UAMC : Anne-Florence Gallard : 02 31 15 55 10 - [direction@uamc.fr](mailto:direction@uamc.fr)



[www.caisse-epargne.fr/normandie](http://www.caisse-epargne.fr/normandie)